

Le récit policier

1. Pour écrire un récit policier, tu dois :

- faire le scénario de ton récit et choisir les différentes composantes :
 - le sujet de l'enquête (assassinat, vol, disparition, enlèvement...),
 - le(s) lieu(x), en privilégiant les lieux fermés (château, maison, banque, musée, gare...),
 - les circonstances du délit,
 - le mobile du délit (l'argent, la jalousie, la déception, la vengeance...),
 - les indices,
 - les fausses pistes,
 - les personnages :
 - l'enquêteur, professionnel (policier, détective...) ou amateur ?
 - la victime
 - le(s) témoin(s)
 - le(s) suspect(s)
 - le coupable
 - autre(s) (famille, amis, voisins...)
 - la chronologie des actions permettant de résoudre l'énigme,
 - le dénouement ;
- écrire le récit en suivant le scénario élaboré ;
- donner un titre à ton récit qui indique qu'il s'agit d'un « polar ».

2. Relis ton texte pour l'améliorer.

- Respecte bien la trame que tu as élaborée pour écrire ton récit.
- Ajoute des descriptions qui permettent d'enrichir ton texte, soit pour brouiller les pistes, soit pour aider le lecteur à faire l'enquête.
- Utilise les pronoms de telle sorte qu'on puisse toujours comprendre de qui, ou de quoi, on parle.
- Évite les répétitions : tu peux remplacer un nom, un verbe, un adjectif, ... par un autre mot ou groupe de mots ayant à peu près le même sens.
- Ajoute des compléments de temps pour bien articuler les phrases entre elles et mieux comprendre l'enchaînement des actions.
- Veille à ce que ton histoire soit cohérente : le lecteur doit pouvoir suivre la succession des faits sans qu'il y ait de contradictions entre eux.
- Vérifie les accords : entre l'adjectif et le nom auquel il se rapporte, entre le sujet et le verbe, ...
- Vérifie que tu as bien utilisé les temps des verbes : est-ce que ton texte est toujours écrit au présent, ou toujours écrit au passé ? (Au passé : les descriptions sont faites à l'imparfait, et les actions au passé composé ou au passé simple.)

